

[Présidentielle 2022](#)[Législatives 2022](#)**Châtenois-les-Forges**

29 810 € de subventions accordés aux associations

Par **L'Est Républicain** - 19 avr. 2022 à 18:06 - Temps de lecture : 1 min

Les élus ont voté les montants des subventions accordées aux associations.

Trente associations font l'objet d'une aide.

Il s'agit de : l'USC pour 4 300 € plus bonus de 700 € ; la Savoureuse pour 4 000 € plus bonus de 700 € en attente ; l'ACC pour 4 300 € plus un bonus de 700 € ; l'harmonie municipale pour 2 000 € ; l'éducation populaire et l'Amicale du personnel pour 1 500 € ; le Comité des fêtes, les maisons fleuries et le CCL pour 1 000 € ; le club Alpha pour 900 € ; les maisons fleuries pour 1 000 € ; les jeunes sapeurs-pompiers pour 750 € ; Enfants de rêve et d'espoir pour 730 € ; l'Amicale des pompiers pour 600 € ; le 3e âge pour 550 € ; jeux thème pour 545 € ; soutien aux réfugiés d'Ukraine pour 500 € (en attente de documents) ; la boule joyeuse et les Amis de l'orgue pur 300 € ; Petits diables pour 255 € ; les amis de la gendarmerie et les amis des parents à l'école pour 200 € ; centre d'entraide Genea pour 100 € ; collectif résistance, les anciens d'Algérie, les donateurs de sang, les jardins ouvriers, le souvenir français, la Bermontoise, la société mycologique et les mutilés de la voix pour 60 €.